

1018

Le Chef du Département fédéral des finances au Japon

5 juin 1979

(24 mai 1979)

Visite du Chef du département des finances au Japon du 24 au  
29 mai 1979

Département des finances. Note du 30 mai 1979 (annexe)

Conformément à la note du département des finances, le Conseil  
fédéral

d é c i d e :

Il est pris acte du rapport du Chef du département des finances  
sur sa visite au Japon.

Extrait du procès-verbal:

- EFD 7 pour exécution
- EDA 6 pour connaissance
- EVD 5 pour connaissance

Pour extrait conforme:

Le secrétaire,

*S. J. SAUR*

## Visite du Chef du Département fédéral des finances au Japon

---

(24 - 29 mai 1979)

Fortement peuplé, pauvre en matières premières, le Japon est parvenu en l'espace d'une génération à effacer les destructions causées par la dernière guerre et à se hisser au rang de grande puissance industrielle mondiale. Le secret de cette réussite, qui pourrait servir de modèle à maints pays en développement, a tenu au caractère laborieux de sa population, à la concentration des investissements (financés au départ par des emprunts à court terme à l'étranger) dans quelques secteurs bien choisis, à la qualité de la gestion des entreprises. Le dynamisme économique du Japon en a fait un concurrent redoutable sur les marchés mondiaux; il a suscité un excédent structurel de la balance courante et fait entrer le yen dans le camp des monnaies fortes.

Ces caractéristiques de l'économie japonaise présentent de grandes similitudes avec celles de la Suisse. Il existe donc, notamment sur les plans économique, monétaire et financier, des domaines d'intérêt commun entre nos deux pays. De ce fait, les relations entre le Ministère des finances du Japon et notre Département se sont intensifiées ces dernières années.

L'invitation de notre collègue Kaneko nous a donné l'occasion d'approfondir ces contacts et de resserrer, du même coup, au niveau gouvernemental des liens d'amitié avec le Japon.

Dans nos entretiens avec nos interlocuteurs japonais (Premier Ministre Ohira, Gouverneur de la Banque du Japon Morinaga; Ministre des finances Kaneko; représentants des banques japonaises Kashiwagi, de la Fédération des employeurs Ohtsuki, de la Chambre de commerce du Japon Nagano; ainsi qu'avec la presse nippone) nous avons mis l'accent plus particulièrement sur les points suivants:



- Nécessité du maintien et du renforcement de la coopération monétaire instaurée en novembre dernier entre les Etats-Unis, le Japon, l'Allemagne et la Suisse en vue d'assurer une meilleure gestion et une plus grande stabilité des relations entre les principales monnaies mondiales. Ce point revêtait une importance primordiale. D'une part parce que la crise de l'énergie ne manquera pas de provoquer de nouvelles tensions dans les relations monétaires internationales. D'autre part parce que l'attitude des autorités nippones en ce qui concerne la coopération monétaire internationale était peu claire. Le fléchissement du yen par rapport au dollar était plus prononcé que celui du mark et du franc. Par ailleurs, selon certains documents préparés pour le sommet de Tokyo, il semblait que les autorités japonaises voulaient confier au Fonds monétaire international la gestion des relations monétaires internationales. Il importait donc de s'assurer qu'il existait au Japon une claire volonté de maintenir le "directoire à quatre" dans le domaine de la coopération monétaire internationale, tous les aspects techniques restant, bien entendu, du ressort des banques centrales.
- Nécessité de promouvoir la libéralisation des échanges et de résister aux tendances protectionnistes. La liberté des échanges est essentielle en effet à la prospérité de l'économie japonaise, comme de l'économie suisse, ce qui implique évidemment la renonciation à toute politique de protection de son propre marché. A cet égard, on pouvait souligner que les relations commerciales entre la Suisse et le Japon étaient assez bien équilibrées, ce qui n'excluait pas le désir de nouveaux progrès dans le volume des échanges.
- Opportunité d'une coopération accrue entre entreprises japonaises et suisses.
- Développement satisfaisant des relations financières entre les deux pays.



Autorités politiques et organisations économiques nous ont confirmé la volonté de stabilisation des monnaies et la nécessité de renforcer la concertation à ce propos entre les "quatre", entre la Suisse et le Japon particulièrement. La baisse du yen de ces dernières semaines ne doit pas s'accroître: elle est due au déficit - provisoire - de la balance courante, résultant d'un grand effort d'importation et de fortes exportations de capitaux. (Le Japon a-t-il voulu, dans la préparation du sommet, répondre aux critiques qui lui sont fréquemment adressées, d'une coopération insuffisante à l'animation économique internationale ?) Mais il paraît clair que le Japon n'a pas l'intention de cultiver les déficits de la balance courante. Il accorde la plus grande importance à la collaboration des banques centrales.

Nos interlocuteurs japonais sont favorablement impressionnés par l'équilibre de nos échanges commerciaux, ce qui réfute le reproche d'insuffisante coopération et de protectionnisme que certains leur adressent. Il est vrai que la collaboration économique dépasse les échanges: nos entretiens avec l'importante et active colonie suisse, à Osaka-Kobé comme à Tokyo, démontrent que de fructueuses relations existent entre entreprises industrielles, commerciales et bancaires, qu'il existe également de nombreux échanges de brevets et de fabrications sous licence.

Le souci d'une économie libérale, une concertation sociale au niveau des entreprises, une forte discipline de travail, un dynamisme de progrès constant nous ont paru évidents. On apprécie la levée des mesures monétaires restrictives que nous avons prises ces dernières années, tout comme le pragmatisme des partenaires sociaux en matière de durée du travail.

Nos interlocuteurs ont souligné leur estime pour notre politique d'indépendance et la préparation de notre défense, tant durant la deuxième Guerre mondiale qu'actuellement.

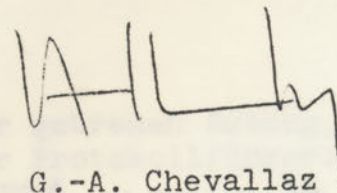


Sur le plan budgétaire, nos déficits - à 5% des dépenses non couvertes - sont bien inférieurs à ceux du Japon: 40%. On relèvera cependant que les contributions publiques ne prélèvent au Japon que moins de 20% du PNB (Suisse: 30%). Le vote négatif du 20 mai est connu: on s'étonne de ce droit populaire à consentir l'impôt. La TVA étant considérée comme un impôt rationnel, on en envisage l'introduction mais avec prudence, car l'opposition est assez forte. Dans l'étroite dépendance où se trouve le Japon, sans grandes ressources énergétiques propres, le recours au nucléaire est indispensable, en dépit de résistance compréhensibles au pays d'Hiroshima. Mais il ne faut pas confondre les périls réels de l'arme atomique et les risques, malgré tout très limités, de l'utilisation économique du nucléaire.

En résumé, le Japon - dont on doit souligner la très grande force et l'originalité des structures - est un partenaire de premier ordre pour notre économie, par lui-même, par le rôle international qu'il joue, par la force de sa monnaie, par son influence en Extrême-Orient. Il conviendra de conserver des contacts étroits au niveau politique et au niveau des banques centrales. Nous avons, dans cet esprit, renouvelé l'invitation faite au Ministre des finances à visiter la Suisse.

Berne, le 30 mai 1979

Le Chef du Département:



G.-A. Chevallaz